



8 mars : les remerciements ne suffisent pas **FEMMES** essentiELLES, **ÉGALITÉ** pas optionnELLE !

Ces dernières années, des grèves féministes massives se sont organisées le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, dans certains pays notamment en Europe et en Amérique du Sud. De nouveaux droits ont été arrachés par la force des mobilisations et la détermination des militantes.

Assurer l'égalité salariale et professionnelle

En France, la pandémie et sa gestion calamiteuse par le gouvernement ont mis en évidence une nouvelle fois le rôle majeur des femmes dans les métiers à forte utilité sociale. Elles ont été en première ligne et ont assuré, parfois au prix de leur santé et d'une grande souffrance, la continuité des services publics si cruciaux en termes de cohésion sociale, d'aide aux plus fragiles mais également d'émancipation des femmes. Dans la Fonction Publique, elles représentent 62 % des 5,5 millions d'agent-es dont les conditions de travail, les salaires et le montant des pensions ne cessent de se dégrader. Les femmes sont toujours rémunérées 25 % de moins que les hommes en moyenne. Chaque jour, elles continuent de travailler gratuitement à partir de 15h40. Malgré les mobilisations et la détermination d'organisations syndicales, notamment de la FSU, la reconnaissance de leur engagement ne s'est toujours pas traduite dans les actes.

Au contraire, la loi de transformation de la Fonction Publique accentue encore leur précarité en permettant un recours accru aux contractuel-les.

La FSU demande au ministère de la Fonction Publique et à tous les ministères concernés de mettre en place d'urgence des mesures concrètes, financées par la redistribution et une meilleure répartition des richesses, permettant de gommer les effets négatifs sur la rémunération des femmes (déroulement de carrière, part variable de la rémunération, revalorisation des métiers à prédominance féminine, temps de travail ...) et notamment de relever le niveau des pensions des femmes et de trouver des sources de financement supplémentaire pour garantir la pérennité du système de retraite.

Lutter contre toutes les violences sexistes et sexuelles

Alors qu'une femme sur trois déclare avoir été victime de harcèlement sexuel au travail, les outils dédiés à la santé au travail risquent encore d'être amoindris notamment avec la perte de missions des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail en 2022. La prévention des violences sexuelles et sexistes au travail passe par la protection de l'emploi et de la carrière des victimes (aménagement d'horaires, de poste, des congés, la possibilité d'une mobilité fonctionnelle ou géographique choisies, la prise en charge médico-sociale et psychologique des victimes sans frais...). Elle passe aussi par la formation des professionnel·les, des représentant·es du personnel et par des campagnes de sensibilisation sur les lieux de travail.

Alors que près d'un·e français·e sur dix a été victime d'inceste, c'est tout le système qui doit être repensé en profondeur : de la détection, à la protection et à la réponse pénale. L'éducation et l'école en particulier jouent un rôle essentiel dans la détection de ces situations. Le gouvernement doit aller au-delà des déclarations d'intention et modifier la loi pour offrir une véritable protection aux victimes. Il faut notamment renforcer et développer les moyens dédiés au service social, déployer une campagne de sensibilisation à ces violences à destination des élèves et rendre effective l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective. Des procédures rigoureuses et claires doivent être déployées pour que chaque parole libérée puisse trouver écho dans les actes.

La FSU exige que les plans d'action Egalité professionnelle soient financés à la hauteur des enjeux que représentent l'objectif d'éradiquer les violences sexistes et sexuelles au travail comme l'accompagnement et la protection globale de toutes les victimes et l'égalité professionnelle et salariale.

Parce que l'égalité n'est pas optionNELLE, le 8 mars prochain, la FSU appelle les personnels à se mobiliser et à participer aux actions organisées dans les territoires sous toutes ces formes (grève, rassemblements, manifestations, débrayage...).

Les Lilas, le 04 mars 2021

